Discours de présentation

Proposition de Loi portant sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel en République Démocratique du Congo

Sénateur Didier MUMENGI

Honorable Président, Honorables membres du Bureau, Honorables Sénateurs et très Estimés collègues.

n ces temps où une terrible crise économique et sociale étreint notre pays, nous pensons souvent qu'il y a des choses, à première vue, plus importantes plus urgentes, et plus nécessaires que l'histoire, la culture ou le patrimoine, qui seraient plutôt du côté de l'accessoire. Et voir même du futile.

Cette perception est une offense au bon sens, pour peu qu'on se rappelle que le mot « Patrimoine » vient du latin « **patrimonium** », et veut dire « les biens matériels et immatériels que l'on possède en tant que patrie ».

Dans ces biens, il y a d'abord ce que Dieu nous a gracieusement donné, à savoir : la terre, le fleuve Congo et ses affluents, les rivières, les lacs, les chutes, les montagnes, les ressources naturelles, les forêts, les paysages, les grottes, les divers sites naturels, etc. Il y a ensuite le bagage de croyances, de savoirs et savoir-faire, de pratiques professionnelles, gastronomiques, agricoles, pastorales ou piscicoles, de modes de vie, des traditions et coutumes, ainsi que les œuvres et édifices dépositaires du génie ancestral depuis les temps immémoriaux.

Comment ne pas se convaincre que la notion de patrimoine est ce qui, le mieux, construit le sentiment de continuité culturelle nationale, cimente mieux que tout l'identité civilisationnelle, et maçonne en béton armé la **mémoire historique**?

Aussi, si le patrimoine étale au présent les virtualités créatrices d'un passé d'autodétermination intellectuelle et d'autosuffisance cognitive, sa sauvegarde et sa valorisation forgent et entretiennent un devoir! Ce devoir, c'est d'abord celui de réaliser aujourd'hui des hauts faits dignes de constituer des œuvres patrimoniales de demain, à léguer aux siècles à venir!

Ce devoir, c'est ensuite celui d'ordonner le passé, l'inscrire dans un récit historique immanent et fournir des points de repères identitaires collectifs, afin que la conscience nationale se convainque de son incontournable cohésion, et se persuade de l'absolue nécessité de son unité à jamais.

Ce devoir, c'est enfin celui de soigner les blessures du passé. Sans nul doute, la dialectique entre patrimoine, histoire, culture identitaire et patriotisme est l'un des puissants moyens à notre disposition pour surmonter les traumatismes de la traite négrière et de la colonisation qui, jusqu'aujourd'hui, circulent encore et toujours dans nos veines.

Pour bien comprendre ces impérieux devoirs, posons-nous cette question : qu'est-ce qui, dans ce que nous faisons aujourd'hui, mérite nécessairement d'être conservé, valorisé et dont la finalité serait la mise en valeur de l'humanité que nous représentons au cœur de l'Afrique ?

Honorables Sénateurs et chers collègues,

Croyez-moi : au cœur de ces devoirs, piaffe d'impatience la nécessité de prendre conscience que la préservation et la valorisation du patrimoine national est d'abord et avant tout l'ultime arme contre cette terrible crise économique qui ne cesse de semer misère, malheur et désolation, depuis six décennies.

Voilà pourquoi le principal enjeu de cette proposition de loi est d'identifier cette fortune patrimoniale, en mesurer le potentiel économique, développer des services à valeur ajoutée sur base de ces actifs historiques et spatiocentriques, notamment par la formation, et aussitôt après : mettre en place des stratégies de protection et de valorisation congruentes, autour desquelles pivoteront une économie patrimoniale créatrice du tourisme mémoriel, promotrice d'une industrie des instruments, des accessoires et des produits dérivés de la musique, pourvoyeuse d'une industrie des arts, de l'artisanat, du festival et du carnaval, mais également de l'industrie de la réhabilitation et de la construction des lieux et édifices de mémoire.

Honorables Sénateurs et très chers collègues,

Voyez par vous-même ô combien le *Patrimoine* ne peut nullement se réduire à une simple évocation nostalgique du passé!

Témoin du génie créateur de nos plus lointaines traditions ancestrales, c'est un puissant levier d'actions pour une transfiguration économique décisive.

L'Union Africaine l'a compris. Ainsi, la thématique fixée pour la deuxième présidence congolaise de l'organisation continentale est : « 2021, année des arts, de la culture et du patrimoine en Afrique ».

Qu'il nous soit donc permis de croire que l'examen de cette proposition de loi sera perçu et vécu par cette auguste assemblée, comme une notable contribution du Sénat au succès de la présidence congolaise de l'Union africaine.

Honorable Président, Honorables membres du Bureau, Honorables Sénateurs et très Estimés collègues.

De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque le gigantesque patrimoine matériel et immatériel de la République Démocratique du Congo ?

En 1482, le portugais Diego Cao débarque à MPINDA, sur la côte atlantique du Royaume Kongo. Le premier acte qu'il pose, c'est le rapt de quatre « MAMPATA », les génies, les savants et les lettrés Kongo de SOYO. Il s'empare, au passage, d'un certain nombre d'objets précieux, dont quelques parchemins témoignant de la maîtrise de l'écriture par nos lointains aïeux.

Parmi les otages de Diego Cao, qui sont les premières victimes congolaises de la traite négrière, il y avait MAMPATA KASUKA, un lettré Kongo qui fonda la première école de Kikongo à Lisbonne, en 1483.

L'année d'après, au 3 avril 1484, les missionnaires portugais, à la suite du baptême catholique de MANI SOYO, le représentant du roi NZINGA-NKUWU sur la côte atlantique, commencent la grande razzia de tous les chefs d'œuvres qui symbolisaient la culture pluriséculaire Kongo. Jusqu'aujourd'hui, le secret de ce cambriolage culturel lusitanien, qui dura quatre siècles, croupit aux « Archives nationales de Torre do Tombo » à Lisbonne, au Portugal.

Puis vint la Belgique qui, dès 1897, brilla de mille feux à l'Exposition universelle de Bruxelles. C'était essentiellement grâce à l'exposition des objets et des œuvres des intelligences ancestrales congolaises du Grand Katanga, du Grand Kivu, du Grand Kasaï, du Grand Equateur, de la Grande Province Orientale, du Grand Bandundu, du Kongo-Central, et même de Kinshasa.

En 1898, toutes ces œuvres furent regroupées dans le palais que Léopold II fit ériger à Tervuren et qu'il nomma « Musée colonial ». Celui-ci devint en 1910, le « Musée du Congo Belge ». Et aussitôt que le Congo devint indépendant en 1960, le « Musée du Congo belge » se transforma opportunément en Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Ce musée est aujourd'hui appelé tout simplement le « *Musée de Tervuren* ». Il est dépositaire d'extraordinaires collections inestimables de chefs d'œuvres congolaises. On y trouve 10 millions de spécimens d'animaux, 250.000 échantillons de minéraux, 56.000 échantillons de bois, 180.000 objets ethnographiques, 8.000 instruments de musique, auxquels il faut ajouter des photos, des films, des cartes, et 3 kilomètres d'archives historiques.

Honorables Sénateurs et très chers collègues,

Depuis tous ces inqualifiables vols des œuvres de nos intelligences multiséculaires, notre mémoire s'est affaiblie, puisque violée! Et depuis lors, notre culture ne nous parle que très peu. Nous avons perdu nos repères civilisationnels. Nous ne savons plus qui nous sommes. Nous ne savons plus d'où nous venons, ni où nous allons.

Cette destruction de notre humanité prend un relief tragique avec la lente disparition, dans notre pays, de l'enseignement des sciences de la *Mémoire* et du patrimoine, à savoir : l'histoire, l'archéologie, la paléontologie, l'anthropologie, la pharmacopée traditionnelle, mais aussi la linguistique congolaise et africaine.

Ainsi et à titre d'exemple, au Département des sciences historiques de l'Université de Kinshasa, sur le plan quantitatif, la majorité des 19 professeurs d'Histoire, y œuvrant ce jour, est âgée de plus de 60 ans, tandis que les apprenants, tous cycles confondus, ne représentent qu'une très petite communauté d'une cinquantaine d'étudiants.

Sur le plan qualitatif, quel regret de ne pas voir se mettre en place un corps des sciences humaines à partir de l'étape la plus ancienne de la culture africaine kémétique, égyptienne et nubienne, faute d'une base d'humanités nouvelles, fondées sur l'égyptien ancien et méroïtique, sur le droit égyptien comme cadre juridique en lieu et place du droit romain, sur les systèmes de cosmogonies héliopolitaine et hermopolitaine comme philosophie en lieu et place de la philosophie grecque ou romaine.

Honorables Sénateurs, très chers collègues,

Si vous accordez aujourd'hui une prompte recevabilité de cette *proposition de Loi*, le Sénat aura donné à la patrie un processus de restauration, de conservation et de valorisation de ce que le génie créateur congolais a su déposer dans l'histoire de l'humanité, depuis l'invention des bâtons d'ISHANGO, qui sont considérés comme la plus ancienne attestation de la pratique des mathématiques dans l'histoire de l'humanité. Découverts en 1950 dans la province du Nord-Kivu, ils sont exposés au Musée des Sciences naturelles à Bruxelles, en Belgique.

Honorables Sénateurs et très chers collègues,

Je vous propose cette *Loi* en manifestant l'ardent désir de voir le Sénat prendre le leadership de la volonté nationale de reconstruction de notre mémoire, de réécriture de notre histoire, dans le but de réveiller et de rétablir pleinement l'être humain que nous avons été avant la chosification de notre humanité par la traite négrière et l'asservissement colonial.

Je vous propose cette *Loi* afin que nous, les Sages de la République, permettions à notre patrie de reconstituer la foi dans les extraordinaires aptitudes cognitives qui circulent dans

nos veines, depuis l'Antiquité négro-égyptienne jusqu'à l'Afrique Centrale d'aujourd'hui, en passant par MEROE, NAPATA et la NUBIE, ainsi que tous les royaumes et empires du monde noir précolonial.

Honorables Sénateurs et très chers collègues,

L'élaboration de cette proposition de *Loi* m'a plongé dans un long rêve, que je voudrais tant voir devenir une réalité, tant il préfigure le « *Registre du Patrimoine Culturel National* »!

Dans ce rêve, j'ai vu sur la rive nord du lac Édouard, à quelques 50km au sud-est de BUTEMBO, le village d'ISHANGO réhabilité, restauré, reconstruit et inscrit sur le « Registre du Patrimoine Culturel National « , comme haut-lieu de la naissance de l'esprit scientifique humain... Parce que c'est-là qu'on a découvert les bâtons qui sont la preuve que c'est l'homme noir qui, 23.000 ans avant Jésus Christ, a inventé les sciences mathématiques, et que la République Démocratique du Congo est bel et bien le berceau des sciences.

Dans ce rêve, je me suis aussi retrouvé à quelques deux cents kilomètres de Kananga, dans les environs des villages KABEMBA et KONYI, dans le Kasaï Central. J'y ai vu le village KAKULU réhabilité, restauré et reconstruit comme lieu témoin de notre ancestralité égyptienne, parce que c'est-là qu'on a découvert les quatre vases canopes représentant les quatre âmes d'Horus.

Qui est le roi Horus ? Fils d'Osiris et d'Isis, enfant divin de la triade sacrée, Horus est l'un des plus anciens dieux de l'une des premières religions de l'histoire humaine. Son nom signifie « celui qui est au-dessus » de tout et « loin de tout ».

Ayant combattu victorieusement les forces de désordre et du chaos que représente Seth, Horus est le symbole de l'ordre et de l'harmonie universelle, un rôle qui reviendra de droit divin au pharaon.

Quel rêve, qui donne à croire que le mythe d'Osiris et d'Isis, vieux de près de 3000 ans avant Jésus-Christ, fasse bel et bien partie de notre histoire, et de notre civilisation!

Toujours dans cet incroyable rêve, je me suis retrouvé aux encablures du Parc National de l'UPEMBA, à 300 km au sud de KONGOLO, au confluent du LUALABA et du KALUMENGONGO, près du village de MULENGO. J'ai vu cet endroit réhabilité, restauré et inscrit sur le « *Registre du Patrimoine Culturel National* » comme haut-lieu de notre ancestralité pharaonique, parce qu'on y a découvert une statuette datant du huitième siècle avant Jésus Christ et représentant Osiris. Fils de Geb - le dieu de la terre - et de Nout - la déesse du ciel -, père de Horus, Osiris est le dieu égyptien des morts qui redonne la vie. Seigneur des Seigneurs et roi du monde qui enseigna à son peuple l'agriculture, l'architecture, et leur donna des lois, Osiris est le dieu qui donnait à tous les Égyptiens l'espoir d'une vie après la mort.

Mon rêve continue... Je me retrouve dans le Bas-Uélé, en territoire d'ANGO, entre MALENGOYA et API, aux environs du village de GILIMA, à 191 km de BUTA et à 512 km de KISANGANI. J'y ai vu un site merveilleux de notre glorieuse ancestralité. Un vestige unique de la préhistoire nubienne et congolaise, baptisé le « dallage mégalithique d'API », protégé par l'Ordonnance du 10 mai 1950 du Gouverneur général du Congo. Ces blocs très bien taillés, magistralement juxtaposés, couvrant, selon les estimations établies en mars 1940, une superficie de 10.000m² environ, sont, d'après plusieurs experts, les reliques insolites d'un chantier préhistorique de construction des pyramides, témoignant de notre ancestralité pharaonique.

Drôle de rêve! Imaginons que nous prenions conscience que nous sommes les descendants d'Imhotep et de tous les autres grands bâtisseurs de pyramides!

Je suis toujours dans mon fameux rêve... Du nord-est de notre pays, me voici transporté comme par miracle au nord-ouest, aux encablures de MBANDAKA, au milieu des splendeurs floristiques et végétales originales. C'est le jardin botanique d'EALA, où travailla en 1906, le premier universitaire et le premier ingénieur agronome congolais Paul PANDA FARNANA. J'ai vu le Jardin botanique d'EALA complètement réhabilité, restauré et inscrit sur le « *Registre du Patrimoine Culturel National* » comme troisième plus grand jardin tropical au monde, servant de premier centre africain d'acclimatation des plantes venues de partout ailleurs à travers le monde entier.

Honorables Sénateurs et très chers collègues,

Le rêve est pareil à un fleuve : rien n'arrête son cours. Au rythme des chansons féeriques des piroguiers, traversant les forêts sacrées du Grand Equateur et du Grand Bandundu, le majestueux fleuve Congo me traîna, tel un roseau, dans le Kongo Central, à Nsundi, la ville sacrée et mystique du Royaume Kongo, où naquit **MAHUNGU**, le premier homme créé par l'Eternel Dieu Tout Puissant NZAMBI-A-MPUNGU, selon la cosmogénèse Kongo.

Je suis donc à Inkisi, à 130 km de Kinshasa. A une heure de route de KISANTU, je rencontre, à Zongo, un vieillard sans âge, qui me prie de m'asseoir à même le sol, pour me dire, je cite :

« Fils, je vis encore et toujours pour réanimer vos pensées qui s'endorment d'un sommeil de plomb depuis l'anesthésie mémorielle de Berlin 1885. Je vivrai ad vitam aeternam pour que quiconque qui me rencontre se réveille, s'éveille, trouve le chemin du vrai salut, et retrouve la voie de la vraie lumière ».

Ici, me dit le vieillard, au cœur de ces forêts sacrées qui ceinturent ces chutes magiques, c'est le lieu où est né le Muntu, le premier être noir. On l'appelait **MAHUNGU**. NZAMBI-A-MPUNGU

l'a fait apparaître ici au milieu des tonnerres. Voilà pourquoi ce lieu mystique s'appelle Zongo, qui signifie tonnerre. **MAHUNGU** était androgyne, à la fois homme et femme.

Ayant désobéi à NZAMBI-A-MPUNGU, il est devenu KIMPUMPULU à la suite de cette indiscipline et a été divisé en deux : **MALOANGO**, l'homme et **NDUMBA MADIKU**, la femme.

A force de psalmodies et de pardons, ils ont créé une musique et une danse qu'ils ont baptisé **NKUMBA**, qui est devenue la **RUMBA** avec nos familles capturées ici et amenées dans les Amériques.

Oui! C'est ici à **INKISI** que tout cela se passa. **INKISI** qui signifie lieu mystique, lieu de la genèse de l'humanité noire. Là où NZAMBI-A-MPUNGU, notre Dieu tout puissant, a déposé le **Nkisi** du **MUNTU**, le génie de l'être noir. ZONGO, c'est notre Jardin d'Eden, là où **Simon KIMBANGU**, en route pour NKAMBA, de retour de Kinshasa après avoir travaillé de 1918 à 1920 aux Huileries du Congo-Belge, s'était arrêté pour recevoir de Dieu la sainte mission d'être le prophète des noirs sur la terre...

Voilà pourquoi tous les princes héritiers du Royaume Kongo y résidaient, pour leur formation intellectuelle, spirituelle et mystique ».

Fils, poursuivit le vieillard sans âge, « allez-y voir les grottes de LOVO, de MBAFU, de MVANGI, entre INKISI et MBANZA-NGUNGU, dans cet ensemble qu'on appelait à l'époque NSUNDI. Vous y verrez quelques marques rupestres qui ressemblent à l'écriture méroïtique... Preuve que notre civilisation n'est pas de tradition orale, et que nous avions connu l'écriture avant les civilisations européennes ».

Dans ce rêve, j'ai osé interrompre le vieillard, pour poser cette question : « Pourquoi me dites-vous tout ça ? »

Les traits tirés, comme si la colère s'invitait brutalement sur son visage, le vieillard sans âge répliqua sèchement, en disant : « Pauvre petit Congolais, ne sais-tu pas que les peuples se régénèrent et se développent en se rappelant sans cesse et en commémorant indéfiniment les mythes fondateurs de leur civilisation, en perpétuant vaillamment leur particulière histoire depuis la genèse de leur humanité, en vénérant leurs plus lointains ancêtres, à travers des monuments, des stèles, des statues, des récits historiques, des pièces de théâtre ou des films, et qu'ils périssent par manque de lieux et instruments de mémoire ? »

Toujours dans ce rêve, à l'entrée de Zongo, je me retrouvai obnubilé par une présence innombrable et innommable des africains et afro-descendants, venus de l'Amérique latine, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, des Caraïbes, des Antilles, de l'Inde, de l'Europe et de partout... Ils avaient tous le regard figé sur un gigantesque panneau signalétique, au cœur duquel était mentionné : « Bienvenue à Zongo, Cité natale du premier homme noir, lieu sacré de la civilisation négro-africaine et du negro-centrisme mondial ».

Honorables Sénateurs et très chers collègues,

Drôle de rêve! Aussitôt après INKISI, j'ai pris la route de Kinshasa. A l'entrée de la ville, mon regard est aimanté par un panneau signalétique géant, où est mentionné: « **Bienvenue à Kinshasa**, la Capitale Internationale du monde noir ».

Je me retrouve au centre de la ville, un certain 24 Janvier. Quelle surprise ? Le stade Tata Raphaël est devenu **Stade Mohamed Ali**. Juste devant le stade portant désormais le nom du *King* noir de la boxe, l'avenue SENDWE, devenue **Avenue Louis Armstrong**, est noire d'innombrables **Noirs**, venus de tous les continents du monde. Ils se sont tous donné rendez-vous à Kinshasa, à l'occasion de la « **Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante** », pour le « **Carnaval des cultures traditionnelles africaine et Afro-descendante** ».

En contre-bas de l'avenue Louis Armstrong, le boulevard Triomphal est devenu Boulevard Benny Moré, en hommage au Père de la rumba cubaine qui, de son vivant, revendiquait sans cesse ses origines congolaises. Nous sommes le 24 Avril : date commémorative de la « Journée africaine de la musique », en l'honneur de Papa Wemba. Sur la Grande-Place portant tout aussi le nom de BENNY MORE, en face du stade des Martyrs, se tenait un immense festival, baptisé : « Festival des musiques noires du monde ». Le « FEMUNOMO de Kinshasa » !

Le rêve continue. J'apprends que, quelques temps après l'élévation de la rumba congolaise à la dignité de « Patrimoine culturel immatériel de l'humanité », une « Cité de la rumba » est érigée au cœur de Kinshasa, de l'aérodrome de NDOLO jusqu'à l'avenue KASA-VUBU, en diagonale du Stade des Martyrs, intégrant l'ensemble de la Place Type K. On y trouve un « Hôtel Arts et Cultures » pour les résidences culturelles, des studios d'enregistrement, une usine de fabrication des instruments et accessoires de musique, un marché d'arts noirs, des boutiques d'antiquités africaines, et enfin, le « Grand Musée des traditions musicales congolaises », où étaient exposés les 8.000 instruments de musique fraichement revenus du « Musée de Tervuren ».

Une gigantesque salle de spectacle y était érigée, appelée « Salle James Brown », où d'ailleurs se déroulait le « championnat mondial de la rumba athlétique ».

Tout autour de cette magnifique salle, il y avait comme un paradis enchanté, où la remarquable richesse floristique, faunistique et artistique de l'Afrique interagissait avec les héros de la rumba congolaise. Chaque père de la rumba avait son musée-bar, dans cette **Cité de la Rumba**.

On y trouvait alors le Musée-bar KABASELE Grand KALLE, le Musée-bar WENDO KOLOSOY, le Musée-bar Franco LUAMBO MAKIADI, le Musée-bar TABU LEY Rochereau, le Musée-bar Docteur Nico KASANDA, le Musée-bar LOS NICKELOS, le Musée-bar TRIO MADJESI, le

Musée-bar ABETI MASIKINI, le Musée-bar MPONGO-LOVE, le Musée-bar ZAÏKO LANGA LANGA, le Musée-bar Papa WEMBA, le Musée-bar Empire BAKUBA, le Musée-bar BELLA-BELLA... J'en passe et des meilleurs.

Cette exceptionnelle zone culturelle au cœur de Kinshasa était à la fois un lieu de tourisme et d'ambiance, rythmé par les merveilleuses ritournelles de la rumba, les statues des Pères et Mères de la rumba au fronton de leurs musées-bars respectifs, des galeries photos, avec des coins de vente des objets de souvenir et autres produits dérivés.

Le rêve prend fin un certain 22 avril.

Ainsi, cette proposition de Loi institue une « Journée nationale de la culture, des arts et du patrimoine », en cette date du 22 avril, en hommage au professeur MALU WA KALENGA, qui symbolise, dans la mémoire collective congolaise, deux des plus hautes facultés de l'homme : la soif de connaître et le désir de créer. Il est mort le 22 avril 2011, après avoir été professeur émérite en sciences nucléaires, directeur général du Centre Régional d'Etude Nucléaire de Kinshasa, membre du Conseil Scientifique de l'OUA, membre du Conseil Consultatif de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique à Vienne, membre de l'Académie Pontificale des Sciences du Vatican pour la Physique Appliquée.

Honorable Président, Honorables Membres du Bureau, Honorables Sénateurs et chers collègues,

Je me suis permis de vous parler de mon rêve parce que rêver, c'est penser sous l'ombre des ailes de Dieu.

Chers collègues, me voici devant vous, après ce rêve, pour demander à chacun de vous de transformer ce rêve en réalité. Et cela, en commençant par déclarer recevable cette proposition de loi.

Je vous remercie.

Sénateur **Didier MUMENGI** Kinshasa, le 29 novembre 2021